



COMMISSION CULTURE DE
CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS – CGLU

PROGRAMME 2015



La Commission Culture de CGLU est présidé par Lille-Métropole, la co-présidence appartient à Buenos Aires, Montréal et Mexico et la vice-présidence à Angers, Barcelone et Milan.

PRESENTATION

Ce document a été préparé pour articuler le débat sur le programme de la Commission culture de CGLU pour 2015.

- Le chapitre « ACTIVITÉS » reprend toute la liste des activités pour 2015.
- Le chapitre « EXPLICATION » détaille les activités des Villes Leaders et Pilote
- Le chapitre « FINANCEMENT ET BUDGET » explique le financement de la Commission
- Le chapitre « PORTEFEUILLES » suggère les domaines clé de responsabilité pour chacune des villes membre du Bureau.
- Le chapitre « AGENDA » explique les événements importants pour la Commission

N'hésitez pas à apporter des corrections ou à demander de plus amples renseignements.

A. LES ACTIVITÉS

A.1. L'INTELLIGENCE

RENFORCER LE RÉSEAU

Sommet Culture de CGLU

ACTIVITÉ 1 : Organiser le premier Sommet Culture de CGLU du 18 au 20 mars 2015, à Bilbao.

ACTIVITÉ 2 : Lancer l'appel à candidatures pour accueillir le deuxième Sommet Culture de CGLU en 2017.

« Culture 21 : Actions »

ACTIVITÉ 3 : Approuver « Culture 21 : Actions » lors du Sommet de la Culture de CGLU à Bilbao.

ACTIVITÉ 4 : Vaste diffusion de « Culture 21 : Actions » et de sa boîte à outil pour faciliter sa mise en œuvre.

« Prix international CGLU - Mexico - Culture 21 »

ACTIVITÉ 5 : Vaste diffusion des gagnants et promotion des bonnes pratiques de la première édition (2014) du Prix.

ACTIVITÉ 6 : Préparer la deuxième édition du Prix, avec un appel à propositions en septembre 2015.

RENFORCER LA COOPÉRATION ET L'APPRENTISSAGE

Expertise et échanges entre villes

ACTIVITÉ 7 : Consolider un groupe de 10 à 12 « villes leaders / modèles » de « Culture 21 : Actions ».

ACTIVITÉ 8 : Lancer un nouvel appel pour sélectionner 8 à 10 nouvelles « villes pilotes ». Faciliter les mécanismes de « transition » pour qu'une « ville pilote » puisse devenir une « ville leader » après un certain temps.

ACTIVITÉ 9 : Élargir la base de données de bonnes pratiques avec au moins 20 nouveaux exemples (8-10 des « Villes leaders », 8-10 des « Villes pilotes » et 4-5 d'autres villes).

ACTIVITÉ 10 : Promouvoir les contacts permanents entre les villes qui travaillent avec l'Agenda 21 de la culture, avec une plateforme virtuelle de partage d'information.

A.2. LA COMMUNICATION

ACTIVITÉ 11 : Consolider le site web comme portail global sur la culture et les villes durables, et incluant une page spécifique pour chaque ville leader et pilote.

ACTIVITÉ 12 : Améliorer l'interaction entre les activités de promotion de la Commission au sein des réseaux sociaux (@agenda21culture sur Twitter, Youtube, Instagram et Scoop.it), et celles des villes et des partenaires de l'Agenda 21 de la culture.

ACTIVITÉ 13 : Fournir un outil participatif en ligne de « Culture 21 : Actions » disponible à tous.

A.3. LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET LA PROMOTION DE LA CULTURE

Au sein de CGLU

ACTIVITÉ 14 : Présence active au sein de tous les processus de CGLU : GOLD IV, Global TaskForce, Habitat III.

ACTIVITÉ 15 : Renforcer la collaboration avec les autres commissions de CGLU et soutenir les initiatives des sections régionales de CGLU sur la culture et les villes durables.

ACTIVITÉ 16 : Organiser deux ateliers ou séminaires lors des réunions statutaires de CGLU : le Bureau exécutif de Porto Alegre (juin 2015) et le Conseil mondial de Paris (décembre 2015).

ACTIVITÉ 17 : Préparer la présence de notre Commission lors du Congrès mondial de CGLU à Bogotá (2016).

Au sein des réseaux

ACTIVITÉ 18 : Impulser et promouvoir la campagne #culture2015goal.

ACTIVITÉ 19 : Développer le partenariat avec Culture Action Europe pour mettre en œuvre « Culture 21 : Actions » dans les villes européennes.

ACTIVITÉ 20 : S'entendre sur certains partenariats avec les ministères nationaux et les réseaux, par exemple, en Australie, au Brésil, au Canada, en France, au Mexique, au Pérou, à Porto Rico, en Afrique du Sud et en Tunisie.

Avec des organisations intergouvernementales

ACTIVITÉ 21 : Explorer des partenariats à long terme avec l'Union européenne.

ACTIVITÉ 22 : Explorer des partenariats à long terme avec l'UNESCO.

A.4. LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

ACTIVITÉ 23 : Impliquer pleinement tous les membres du Bureau dans le leadership de la Commission.

ACTIVITÉ 24 : Préparer l'élection d'un nouveau Bureau en 2016.

ACTIVITÉ 25 : Organiser une visioconférence avec les membres du Bureau tous les trois mois.

ACTIVITÉ 26 : Organiser une réunion de la Commission à Bilbao (18 - 20 mars 2015).

ACTIVITÉ 27 : Organiser une réunion de la Commission et un séminaire d'apprentissage entre pairs dans la deuxième moitié de 2015 (il peut coïncider avec les possibles séminaires de Mexico ou Buenos Aires, voir activité 28 ci-dessous).

ACTIVITÉ 28 : Soutenir activement le séminaire thématique à être organisé par la ville de Mexico (centres culturels - FARO), ainsi que le séminaire régional à être organisé par Buenos Aires (villes latino-américaines). Explorer la réalisation d'un séminaire régional à être organisé par Wuhan (villes d'Asie-Pacifique).

ACTIVITÉ 29 : Explorer et signer un accord de sponsorship avec au moins un partenaire privé global.

ACTIVITÉ 30 : Approuver un budget cohérent pour 2015, mettre en route le processus de transition budgétaire (membres du Bureau, villes leaders et villes pilote) et approuver un nouveau budget pour 2016 – 2018.

B. EXPLICATION DES ACTIVITÉS

B.1. LES VILLES LEADERS

Description : « Villes ayant une expérience dans l'Agenda 21 de la culture, qui sont donc leaders dans la mise en œuvre de Culture 21 Actions et promeuvent les activités de la Commission »

Les services que les Villes Leaders reçoivent du Secrétariat de la Commission appartiennent au domaine de **la coopération et l'apprentissage**. Chaque année, chaque Ville Leader peut choisir de recevoir assistance technique sur l'une, plusieurs ou toutes ces questions. Cette liste est une « **boîte à outils** » ou une Ville Leader peut choisir en considérant ses priorités locales :

1. Concrétiser chaque année un des neuf engagements de « Culture 21 Actions ». Cette expérience est mise en valeur et explicitée ensuite par un bref document (bonne pratique), traduit et disséminé à l'échelle internationale et qui s'adresse à tous les gouvernements locaux, qu'ils fassent partie ou non de la commission.
2. Produire un rapport générique sur « Culture 21 Actions » (y compris un graphique). Cette expérience est mise en valeur et explicitée ensuite par la rédaction d'un document (bonne pratique) traduit et diffusé à l'échelle internationale et qui s'adresse à tous les gouvernements locaux, qu'ils fassent partie ou non de la commission.
3. Écrire une bonne pratique basée sur un programme ou un projet local spécifique, qui illustre clairement « Culture 21 Actions », qui est traduit et diffusé à l'échelle internationale.
4. Participer à l'apprentissage par les pairs (*peer learning*) comme ville hôte. Une ou plusieurs personnes (un représentant senior d'une autre ville leader de la Commission et/ou un expert de la Commission) travaillent pendant une semaine avec la ville hôte afin de générer de nouvelles connaissances et d'approfondir les thèmes de "Culture 21 Actions". Cette expérience est mise en valeur et explicitée ensuite par deux documents (un document interne ou confidentiel, et un deuxième document qui est un résumé public du premier, qui se traduit, et est diffusé à l'échelle internationale à toutes les villes).
5. Support a un projet spécifique. La Ville Leader peut utiliser les cadres de l'Agenda 21 de la culture et de "Culture 21 Actions" pour explorer un sujet difficile, un défi local sur la culture, avec l'engagement de membres ou experts de la Commission. Cette expérience est mise en valeur et explicitée ensuite par deux documents (un document interne ou confidentiel, et un deuxième document qui est un résumé public du premier, qui se traduit, et est diffusé à l'échelle internationale à toutes les villes).
6. Organiser un séminaire ou événement public, local, national ou régional, sur les politiques culturelles de la ville en général, ou sur un sujet spécifique de la gouvernance locale de la culture ; et en relation explicite avec la diffusion de l'Agenda 21 de la culture et de Culture 21 Actions.

Les **Villes Leaders** bénéficient du soutien du Secrétariat de la Commission sur toutes ces questions concernant la communication et le leadership :

Communication

7. Chaque ville leader a une page sur le site web de la Commission, avec les documents texte, les bonnes pratiques, les vidéos, l'ensemble des documents visant à rendre compte de son implication dans « Culture 21 : Actions ».
8. Les bonnes pratiques des villes leaders sont périodiquement mises en évidence par une bannière sur la première page du site web.
9. Le Secrétariat fournit un logo exclusif « Culture 21 : Actions » avec le nom de chaque ville leader.

Leadership

10. Les responsables politiques des villes leaders représentent la Commission de la culture dans les réunions internationales et les moments clés du programme annuel.

Les Villes Leaders sont : Lille-Métropole, Buenos Aires, Mexico, Montréal, Angers, Barcelone et

Milan.

Chaque ville s'engage à être une Ville Leader pendant au moins deux ans.

Quelques villes pilotes de 2014 pourraient être invitées à rejoindre les villes leaders : Belo Horizonte, Bogotá, Jeju et Vaudreuil-Dorion. Quelques villes clé qui ont travaillé très étroitement avec la Commission en 2013 ou 2014 pourraient aussi être invitées à devenir directement des villes leaders de la Commission (comme par exemple Bilbao, Hanovre, Lyon, Malmö ou Santiago du Chili). Le Secrétariat de la Commission prendra contact avec ces villes en 2015 et mettra à jour l'information sur le site web.

B.2. LES VILLES PILOTE

Description : « Les villes qui souhaitent expérimenter et développer l'Agenda 21 de la culture avec la mise en pratique Culture 21 Actions »

Services /assistance technique que les villes pilotes reçoivent du Secrétariat de la Commission :

1. Support, de façon continue, à la structuration et à la production d'un rapport générique sur « Culture 21 Actions » (y compris un graphique). Cette expérience est mise en valeur et explicitée ensuite par la rédaction d'un document (bonne pratique) traduit et diffusé à l'échelle internationale et qui s'adresse à tous les gouvernements locaux, qu'ils fassent partie ou non de la commission.
2. Support à l'écriture d'une bonne pratique basée sur un programme ou un projet local spécifique, qui illustre clairement « Culture 21 Actions », qui est traduit et diffusé à l'échelle internationale.
3. Participation à l'apprentissage par les pairs (*peer learning*) comme ville hôte. Pendant une semaine, la Ville Pilote reçoit la visite d'une ou deux personnes (un représentant senior d'une ville leader de la Commission et/ou un expert de la Commission) afin de soutenir la création de capacité locale et appuyer les deux démarches mentionnées dans les paragraphes précédents.

Les villes pilotes possibles : Accra, Cardiff, Concepción, Gabrovo, Lisbonne, Mérida (Mexique), Montevideo, Panamá, Querétaro (Mexique), Quito, Talca, Wuhan... Le Secrétariat de la Commission prendra contact avec ces villes (et avec d'autres villes) en 2015 et mettra à jour l'information sur le site web.

Chaque ville s'engage à être une ville pilote pendant deux ou trois ans.

Les activités des Villes Pilote en 2015 et les années postérieures se fondent sur les « Termes de Référence » détaillés que seront écrits et approuvés en avril 2015.

B.3. RÉUNIONS OFFICIELLES DE LA COMMISSION

- La Commission culture de CGLU organisera deux réunions par an
- La réunion principale sera organisée comme « séminaire de leadership et d'apprentissage entre pairs » (voir B.4)
- L'autre réunion se tiendra dans le cadre des réunions statutaires de CGLU.

B.4. LE SÉMINAIRE DE LEADERSHIP ET D'APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

- Il est organisé une fois par année, avec une durée de 2-3 jours.

- Organisé par une ville leader ou pilote, dans le cadre d'une réunion officielle de la Commission.
- Il vise à connecter les villes leader et pilotes de la Commission entre elles.
- Il est ouvert aux villes leaders et pilote.
- Deux ou trois personnes de référence mondiale sur « culture et villes durables » seront aussi invitées à travailler avec les membres de la Commission comme participants actifs du séminaire.
- Il doit réussir à avoir une bonne visibilité dans les média.

B.5. LES SÉMINAIRES THÉMATIQUES ET RÉGIONAUX

- Un séminaire thématique peut être proposé par une ville de la Commission (ville leader, ville pilote ou n'importe quelle autre ville).
- Il vise à promouvoir le leadership d'une ville dans un domaine spécifique ou une région particulière.

C. FINANCEMENT ET BUDGET

Le budget pour 2015 a été rédigé les mêmes principes que les budgets des deux années antérieures :

- (1) La plus grande partie de notre budget doit venir des membres du Bureau de la Commission.
- (2) Chercher l'implication de nouveaux partenaires (par exemple, Culture Action Europe) dans nos activités
- (3) Faire un effort pour identifier des sponsors privés qui sont pleinement dans la ligne de nos activités
- (4) Créer un courant de revenus associés au Sommet (qui aurait lieu tous les deux ans)
- (5) Existence d'activités spécifiques (Prix Mexico, des séminaires régionaux ou thématiques) qui sont financées par l'organisateur de cet activité.

Le budget pour 2015 doit être considéré comme un budget transitoire.

Pour 2016, et les années à venir, la structure qui se constituerait, pour une année normale serait :

- Une cotisation de chacune des Villes Leader Pilotes (un montant vers 16 000 euros) principalement vouée aux activités annoncées dans le chapitre B
- Des financements spécifiques pour les activités spécifiques (rayonnement et leadership global, Sommet Culture, Prix Mexico, séminaires régionaux ou thématiques, partenariats spécifiques avec des villes et des réseaux) fournis par les villes qui souhaitent avoir une visibilité spéciale et qui sont prêtes à consacrer des ressources additionnels.

D. PORTEFEUILLES

LILLE - MÉTROPOLE

- (a) Relation très étroite avec le Secrétariat Mondial de CGLU et leadership quant à l'agenda global de CGLU, y compris l'agenda pour l'après-2015 – OMD et Habitat III
- (b) Partenariats avec l'Union européenne
- (c) Partenariats avec la société civile globale à propos de la culture
- (d) Financement de la Commission pour 2016 - 2018
- (e) Préparation du nouveau Bureau à partir de 2016.

BUENOS AIRES

- (a) Organisation d'une réunion régionale sur le lancement de « Culture 21 Actions » dans les villes latino-américaines
- (b) Partenariat avec Interlocal et Mercociudades
- (c) Leadership dans l'application de « Culture 21 : Actions » dans les villes latino-américaines.

MÉXICO

- (a) Organisation d'une réunion thématique sur les centres culturels (FARO)
- (b) Préparation de la 2^{ème} édition du Prix international « CGLU – MEXICO – Culture 21 » sur les politiques culturelles et le développement durable
- (c) Leadership dans la mise en place de « Culture 21 : Actions » dans les villes mexicaines.

MONTRÉAL

- (a) Partenariats avec l'Unesco (Convention 2005, Réseau Villes créatives et d'autres dossiers)
- (b) Partenariats avec le secteur privé et un sponsor global
- (c) Partenariats avec la Fédération internationale de Coalitions pour la Diversité culturelle et Les Arts et la Ville, ainsi qu'avec des villes en Amérique du Nord

ANGERS

- (a) Soutien à l'analyse de la formation et des kits d'apprentissage de la Commission
- (b) Soutien à la communication

BARCELONE

- (a) Soutien à l'analyse de la formation et des kits d'apprentissage de la Commission
- (b) Soutien à la communication

MILAN

- (a) Expo mondiale 2015

TOUS LES MEMBRES DU BUREAU

- (a) Représentation de la Commission lors de réunions clé sur la culture, les villes et le développement durable, surtout celles organisées par, ou en collaboration avec, CGLU
- (b) Diffusion de la Déclaration sur la culture comme quatrième pilier de la durabilité
- (c) Analyse sur de nouvelles recherches et des activités à long terme

E. AGENDA

17 janvier 2015, Bruxelles, Année Européenne du Développement et Africalia

22 janvier 2015, Trang An (Vietnam) : Séminaire sur la Convention sur le Patrimoine Mondial et le Développement Durable.

16 mars 2015, Bruxelles, réunion de la Global Taskforce.

16-18 mars 2015. Bruxelles, Union Européenne : Troisième Forum Politique sur le Développement.

18 - 20 mars 2015, Bilbao, Sommet Culture de CGLU

6 avril 2015, New York (États-Unis), Débat Thématique de Haut Niveau sur la Promotion de la Tolérance et de la Réconciliation (Agenda Post-2015 des Nations Unies)

6-11 avril 2015, Bogotá (Colombie), Sommet des Arts et de la Culture pour la Paix (atelier de travail possible avec les villes qui souhaitent intégrer le programme Villes Pilotes en 2015).

14-16 avril 2015, Nairobi (Kenya), Habitat III : Prep Com II

6-8 mai 2015, Helsinki (Finlande), « Culture(s) dans les Futurs durables : théories, politiques, pratiques ».

7-8 mai 2015, Belo Horizonte (Brésil), mise en marche de « Culture 21 : Actions » avec les villes brésiliennes

15 mai 2015, New York (États-Unis), Débat Thématique de Haut Niveau sur le Renforcement de la Coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales (Agenda Post-2015 des Nations Unies)

18-21 mai 2015, Buenos Aires (Argentine), Metropolis.

8-10 juin 2015, Buenos Aires (Argentine), rencontre régionale sur la mise en œuvre de Culture 21 Actions dans les villes Ibéro-américaines ; dont un atelier de travail avec les villes souhaitant intégrer le programme Villes Pilotes en 2015

10-12 juin 2015, Porto Alegre (Brésil), Bureau Exécutif de CGLU

30-31 août 2015, xxx (Corée du Sud), partenariat avec IFACCA

xx 2015, Mexico, réunion thématique sur les centres culturels – FARO

APPEL À PROJETS POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX INTERNATIONAL « CGLU – VILLE DE MEXICO – CULTURE 21 »

23-25 septembre 2015, Athènes (Grèce), Séminaire Culture Action Europe ; atelier de travail possible avec les villes qui souhaitent intégrer le programme Villes Pilotes en 2015.

1 - 5 décembre 2015, xxx (Afrique du Sud), Africités.

5-7 décembre 2015, Paris (France), Conseil Mondial de CGLU. POSSIBLEMENT: RÉUNION OFFICIELLE DE LA COMMISSION CULTURE: NOUVELLE GOUVERNANCE ET DECISION SUR LA VILLE HÔTE DU DEUXIÈME SOMMET CULTURE DE CGLU.

xx décembre 2015. Hangzhou (Chine), Séminaire de l'Unesco séminaire sur Habitat III

JANVIER 2016 – DEADLINE POUR APPEL À PROJETS POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX INTERNATIONAL « CGLU – VILLE DE MEXICO – CULTURE 21 »

JUIN OU JUILLET 2016. VILLE DE MEXICO : ÉVÉNEMENTS DE RÉMISE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX INTERNATIONAL « CGLU – VILLE DE MEXICO – CULTURE 21 ».

25-27 juillet 2016, Jakarta (Indonésie), Habitat III : Prep Com III

13-15 octobre 2016. Bogotá, Congrès Mondial de CGLU

17-21 octobre 2016. Quito, Habitat III

Contact

Commission culture
Secrétariat Mondial de CGLU
Carrer Avinyó, 15
08002 Barcelone

Email info@agenda21culture.net

Web www.agenda21culture.net

Twitter [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)